



Un bouquet de services gratuits pour les Bourbonnaises et les Bourbonnais :

- **Un équipement numérique en libre accès**
Internet, Wifi, tablettes, imprimante 3D, etc.
- **Un accompagnement numérique**
Identification des difficultés du public sur le numérique, aides aux démarches en ligne, ateliers numériques par niveau et/ou thématique, initiation à l'impression 3D, etc.
- **Un relais de services**
Information des services numériques près de chez soi (espaces numériques, permanences, aidants numériques de proximité, utiles, etc.), information culturelle et touristique (agenda, expositions, temps forts, etc.), présentation de la médiathèque digitale (offre en ligne).
- **Un espace d'accueil et de promotion des initiatives locales**
Écoute et orientation vers les acteurs de proximité, prise de rendez-vous, programmation co-construite avec les partenaires locaux (collectivités, associations, entreprises, etc.).



Comment ça fonctionne ?

L'accès à la Bourbon'Net est entièrement gratuit.

Une carte du département présente les communes desservies par la Bourbon'Net, ainsi que le calendrier de passage sur :

www.allier.fr



Plus d'informations

Service de médiation sociale
en inclusion numérique

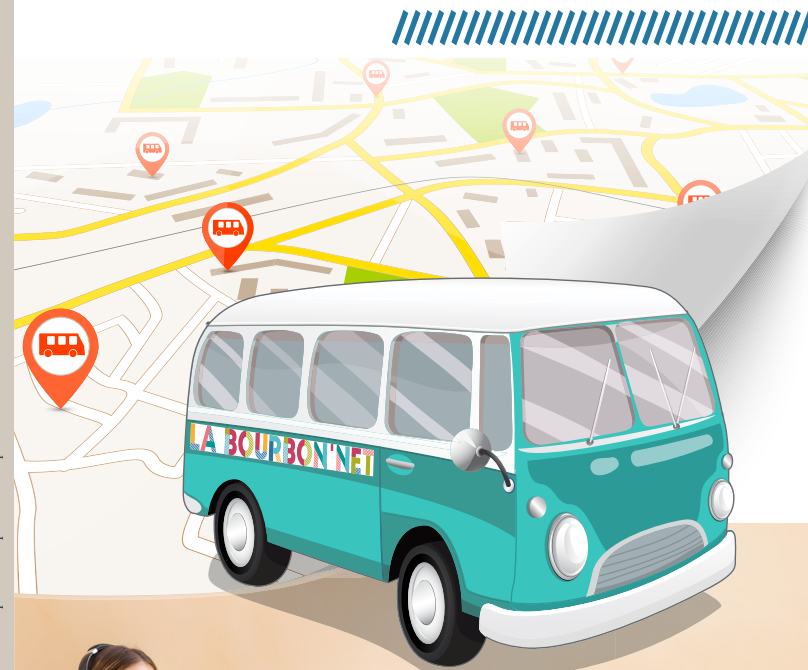
07 85 12 41 46 - guillaumin.s@allier.fr



Avec le soutien financier de **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

LA BOURBON'NET

Bus itinérant du Conseil départemental
sur la route du numérique



*Le bus numérique
vous accompagne pour faciliter
vos démarches administratives
et vous familiariser
avec les outils numériques*

Crédit graphique : Direction de la Communication (CD03) - Photos : Adobe Stock - Impression : Imprimerie du Département - Octobre 2019.





L'accompagnement aux démarches en ligne :

- **Pour se soigner** (ouverture du dossier médical partagé, suivi des remboursements de soins, etc.)
- **Pour se former et trouver un emploi** (recherche d'activité et de formation, réponse à une offre d'emploi, navigation sur le site internet Pôle emploi, publication du CV en ligne, etc.)
- **Pour le suivi de ses droits** (formulaire de demandes à la maison départementale des personnes handicapées, allocation logement, prime d'activité, revenu de solidarité active, etc.)
- **Pour faire face à un litige** (saisie du Défenseur des droits, contact des associations de défense des consommateurs, de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, navigation sur le site www.justice.fr, etc.)



- **Pour gérer son budget** (déclaration d'impôt, calculateur de budget, etc.)
- **Pour gérer ses dossiers administratifs** (changement d'adresse, pré-demande de carte d'identité ou de passeport, demande de carte-grise et de permis de conduire, nombre de points sur son permis de conduire, inscription sur les listes électorales, etc.)
- **Pour améliorer son logement** (navigation sur le site de l'agence national d'amélioration de l'habitat)
- **Pour créer et utiliser son compte en ligne** (AMELI, CAF, CARSAT, MSA, Pôle emploi, France Connect, etc.)



Pour tous !

- **les jeunes** (inscription sur la plateforme « Parcoursup », inscription au BAFA/BAFD, navigation sur le site de l'Onisep, etc.)
- **les familles** (navigation sur le site de la CAF, recherche d'un mode de garde pour les enfants, etc.)



Le Conseil départemental vous accompagne sur la route du numérique